



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

## EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **PC 94078 23 00054** du **18 JAN. 2024**  
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e)                    Monsieur BOUSSETTA Salah  
    29 rue Villebois Mareuil  
    94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation :    Le projet consiste à déclarer une extension (véranda d'entrée)  
édifiée en 2014, d'une SDP de 16 m<sup>2</sup>.

Le projet porte sur la création d'une extension côté jardin d'une surface de 24 m<sup>2</sup> SDP et  
d'emprise au sol de 43 m<sup>2</sup>.

Création d'un car port couvrant une place de stationnement extérieure.

Sur un terrain sis                29 rue Villebois Mareuil  
Cadastré                            AN87

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service  
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **18 JAN. 2024**

Monsieur le Maire,

Philippe GAUDIN

### PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision  
municipale n° **PC 94078 23 00054** du **18 JAN. 2024**                    a été affichée en Mairie du  
au    conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,